

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

OFFICIAL NEWS

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

DÉLÉGUÉ(E) POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Conformément à la recommandation du Comité de Concertation Permanent (CCP), faite à la suite du Rapport du Groupe consultatif de Réflexion sur la situation des Femmes, le Directeur général a décidé de créer une fonction, à temps partiel, de Délégué(e) pour l'égalité des chances, et a nommé Mme S. DATTA-COCKERILL dans cette fonction.

Le Directeur de l'Administration

REINFORCED ACCESS CONTROL

Recent events have led to the introduction of additional security controls at the entrances to CERN.

At the main entrance to the Meyrin site (Gate B), and the entrance to the Prévessin site, **systematic** checks will be made on **all** persons entering or leaving the site, whether on foot or in a vehicle, between 19.00 hrs and 07.00 hrs on weekdays and at all times on Saturdays, Sundays and public holidays.

Particular measures have been considered necessary on the Meyrin site with regard to Gate A (the first entrance when arriving from Meyrin) and Building 33 (Reception).

Access through Gate A will only be possible from now on between 07.00 hrs and 19.00 hrs on weekdays only, instead of 06.00 hrs to 22.00 hrs, as previously.

The mandate of the guards at the other access points has been extended to Building 33, which is also an important point of access. During the usual opening times on weekdays (08.00 hrs to 18.00 hrs), the main door to the building will be manned permanently by a guard authorised to make spot checks on persons entering and leaving. These people should therefore always be in a position to respond to a request from the guard by producing their CERN access card or any other document entitling them to access to the CERN site (Swiss Legitimation card, French card etc.). Moreover, this door will henceforth be the only means of entering and leaving the building; the blue door operated by card readers will remain padlocked until further notice. It should also be noted that, contrary to past practice, the main door will be closed throughout the weekend.

Additional measures will be taken as and when appropriate.

The management regrets any inconvenience these measures may cause, but counts on all concerned to understand the need for them and thanks them in advance for their full collaboration and patience in cases of delays which will inevitably occur.

General Services Group, Division AS
Tel. 3333

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

EQUAL OPPORTUNITIES OFFICER

In accordance with the Standing Concertation Committee's (SCC) recommendation and following the Report of the Consultative Reflection Group on the situation of women, the Director-General has decided to create a part-time function for an Equal Opportunities Officer, and has nominated Mrs S. DATTA-COCKERILL to this position.

Director of Administration

CONTRÔLE D'ACCÈS INTENSIFIÉ

Des incidents survenus récemment nous obligent à mettre en place des contrôles de sécurité supplémentaires aux entrées du CERN.

A l'entrée principale du site de Meyrin (Porte B), et à l'entrée du site de Prévessin, **toutes** les personnes entrant ou sortant seront contrôlées **systématiquement** entre 19.00 hrs et 07.00 hrs les jours ouvrables et à toute heure les samedi, dimanche et jours fériés.

Des mesures spécifiques s'appliqueront au site de Meyrin en ce qui concerne la Porte A (première entrée en arrivant depuis Meyrin) et le Bâtiment 33 (Réception).

L'accès par la porte A ne sera possible désormais qu'entre 07.00 hrs et 19.00 hrs les jours ouvrables, au lieu des heures d'ouvertures précédentes, à savoir de 06.00 hrs à 22.00 hrs.

Le mandat des gardiens aux autres entrées a été élargi pour inclure le bâtiment 33 qui est également un point d'accès important. Pendant les heures d'ouverture en semaine (08.00 hrs – 18.00 hrs), un gardien sera en poste à la porte principale, habilité à effectuer des contrôles aléatoires des personnes entrant ou sortant par cette voie. Ainsi ces personnes devraient-elles toujours être en mesure de justifier de leur droit d'entrer sur le site du CERN en présentant sur demande leur carte d'accès ou tout autre document valable (Carte de Légitimation suisse, Carte Française etc.). Par ailleurs cette porte sera dorénavant le seul moyen d'accès à ce bâtiment; la porte bleue asservie à des lecteurs de carte restera verrouillée jusqu'à nouvel ordre. Contrairement au passé, la porte principale restera fermée aussi bien le samedi que le dimanche.

Des mesures supplémentaires seront prises en fonction de l'évolution de la situation.

La Direction regrette les éventuels désagréments que ces dispositifs pourront occasionner. Elle reste cependant assurée que toutes les personnes concernées en comprendront le bien-fondé et les remercie d'avance de leur collaboration et de leur patience lors des retards et attentes qui ne manqueront pas de se produire.

Groupe des Services Généraux, Division AS
Tél. 3333